

Le point sur l'origine du mot *amiral*

Omar BENCHEIKH
CNRS, Lyon

Si dans le mot *amiral* apparaît avec évidence une base arabe أمير *amīr* « chef, prince, commandant » dérivant de la racine trilitère أمر ^cMR « ordonner, donner ordre, commander », etc. (Kazimirski, t. 1, p. 53), on a cherché à expliquer par l'arabe le *-al* final. Engelmann a supposé que ce *-al* était l'article arabe précédant un mot tombé. Bien que cette hypothèse ait laissé Devic sceptique (*s.v.*), elle a été reprise par d'autres, notamment Dauzat (*s.v.*). Quant au mot tombé, on a supposé que c'était *al-rahl*, « la flotte » (Lokotsch, n° 69) ou *al-^calī*, « suprême », explications que l'on retrouve dans *FEW*, t. 19, *s.v.* *amīr* ; cf. *TLF* et *DHLF*, *s.v.*¹.

L'ar. أمير *amīr* a donné le b.lat. *admiratus*, att. Eginhard, ca. 830 :

*legatus admirati Abraham qui in confinio Africae praesidebat...*²

et il semble solidement établi qu'il y soit passé par le truchement du byz. ἀμειραδης³. De nombreux documents du XIII^e s. présentent plusieurs mots formés d'une même base suffixée de diverses terminaisons : anc. fr. *amiralis*, *amiralius*, *amiragius*, *amirarius*, *amirant*, avec, quelquefois, l'intercalation de la consonne /l/ comme dans l'esp. anc. *almiragelje*, ou l'act. *almirante* (Dozy, *Glos.*, p. 165). Au Moyen Âge, ces mots n'avaient pas la signification de « commandant sur mer » mais celui de « commandant sur terre ». Dozy a relevé plusieurs exemples dans lesquels le mot emprunté à l'arabe est toujours suivi du complément déterminatif « mer » : *almirante de la mer*, *almirage de la mer* (Dozy, *ibid.*). Isolé, il ne signifiait que « commandant d'une armée » :

¹ Je tiens à remercier Abdelmajid El Houssi et Roland Laffitte pour la documentation qu'ils ont fournie et les contributions qu'ils ont apportées à la rédaction de cette étude.

² EGINHARD, *Einhardi Vita Karoli Magni* (apud Pellegrini, *Arab.*, p. 94).

³ Pellegrini, *Arab.*, *ibid.*

c'est ainsi que F. Corriente traduit l'arabisme *almiral* et les var. *admirall*, *admirant*, *amirante* ainsi que *almirage* par « jefe de una armada » (*DAI*, p. 194).

Si l'on tient compte du contexte de la *Chanson de Roland* où nous trouvons la première occurrence du mot en français :

*Si la tramits li amiralz de Primes*⁴,

il est clair qu'il signifie « chef d'armée » et ne correspond pas au « commandant d'une force navale ». Les expressions أمير البحر *amīr al-baḥr* et أمير الماء *amīr al-mā'* dont serait tiré le mot *almiral* (la terminaison *-al* étant l'article qui introduit et détermine le supposé بحر supprimé) n'est attestée, à ma connaissance, dans aucun texte arabe classique. L'apparition avec le sens de « commandant d'une flotte » date du milieu du XV^e s., sous la plume de l'Égyptien Ibn Taḡrībardī (m. 874 h./1469 è.c.) dans son *Kitāb al-nuḡūm*⁵. Pour ma part, je la soupçonne d'être tout simplement une traduction du terme arabe andalou الملند *almiland*, qui est une altération de l'esp. *almirante*, lequel était en usage en al-Andalus et au Maghreb, avec ce sens, depuis le XIV^{ème} s. : sur ce mot, Dozy se réfère d'ailleurs à l'Algérien Abū Ḥammū Mūsā b. Yūsuf (m. 788 h./1396 è.c.) dans *Wāsiṭat al-sulūk*⁶, puis à la *Muqaddima* d'Ibn Khaldūn⁷ (Dozy, *Suppl.*, t. 2, p. 623). Quant à la dernière expression, c'est incidemment, lors d'une glose non pas sur *almiral* mais sur la transformation du « h sonore » arabe en /f/, dans un passage dédié au fr. *fard*, que J. Brūch⁸ avance l'explication أمير العلى *amīr al-ʿalā* qu'il relève dans le dictionnaire

⁴ *La Chanson de Roland*, Paris : Librairie générale française, 1990, vers 967.

⁵ Abū'l Muḥāsīn IBN TAḠRĪBARDĪ, كتاب النجوم الزاهرة في أخبار ملوك مصر والقاهرة *Kitāb al-nuḡūm al-zāhira fī aḥbār mulūk miṣr wa-l-qāhira*, t. 1, p. 116 *et passim*, éd. M. Juynboll, Leyde : Brill (voir Dozy, *Suppl.*, t. 1, p. 37).

⁶ Abū Ḥammū Mūsā b. Yūsuf AL-ZAYYĀNĪ, واسطة السلوك في سياسة الملوك *Wāsiṭat al-sulūk fī siyāsāt al-mulūk*, Tunis, 1279 h./1862 è.c., p. 133.

⁷ IBN KHALDŪN, *Discours sur l'Histoire universelle : Al-Muqaddima*, trad. Vincent Monteil, t. 2, Paris : Sindbad, p. 517 ; pour le texte arabe, éd. Beyrouth : Dār al-jil, où le mot est mal orthographié الملند, p. 278.

⁸ Joseph BRŪCH, « 5. Die Sippe des frz. *beaudrier* », *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. 42, p. 223-227, not. p. 226.

d'arabe moderne de A. Wahrmund comme forme dérivée de أمير العلي *amīr al-ʿalī*, m. s.⁹.

Lorsqu'il s'agit de « commandant d'une flotte de navires de guerre », les auteurs andalous et maghrébins parlent souvent de قائد البحر *qā'id al-baḥr*¹⁰ et rarement de صاحب البحر *ṣāḥib al-baḥr*, mais point de أمير البحر *amīr al-baḥr*. En parlant du commandement d'une flotte de guerre qu'il désigne par قيادة الأساطيل *qiyādat al-asāṭīl*, Ibn Khaldūn distingue deux fonctions :

a) la fonction de *qā'id*, « commandant sur mer » :

أسطول يرجع نظره إلى قائد من النواتية يدير أمر حربه وسلاحه ومقاتلته

uṣṭūl yarġi' u nadaruhu ilā qā'id min al-nawātiyya yudīru amra ḥarbi-hi wa-silāḥihi wa-muqātilatihi, « une flotte placée sous les ordres d'un commandant chargé de ce qui concerne le combat : aussi bien armement que troupes »¹¹ ;

b) celle de أمير *amīr*, « chef suprême », sous les ordres duquel sont placés les commandants de tous les navires, toutes les troupes et les personnels embarqués :

وجعلهم لنظر أمير واحد يرجعون كلهم إليه ثم يسرحهم لوجههم وينتظر إياهم بالفتح والغنيمة

wa-ġa'alahum li-naẓari amīrin waḥidin yarġi'ūna kulluhum ilayhi tumma yusarriḥuhum li-waġhihim wa-yantaẓiru iyyābahum bi-l-faṭḥi wa-l-ġanīma, « Il les plaçait sous les ordres d'un seul émir dont ils dépendent tous [...]. Il les faisait partir pour leur destination et attendait [sur terre] leur retour triomphal - et le butin »¹².

Chronologiquement, l'exp. أمير البحر *amīr al-baḥr* est postérieure à la série de mots à terminaisons latines et aux mots français et espagnols.

⁹ Adolph WAHRMUND, *Praktisches Handwörterbuch der neuarabischen Sprache*, Giessen : J. Ricker, 1870.

¹⁰ Voir not. IBN ḤAYYĀN, *Kitāb al-muqtabis*, Beyrouth : A. A. al-Hajjī, 1983, p. 24 et *passim*.

¹¹ IBN KHALDŪN, *op. cit.*, p. 520 ; éd. arabe, *ibid.*, p. 280.

¹² IBN KHALDŪN, *op. cit.*, p. 520-521 ; éd. arabe, *ibid.*, p. 280.

Il est donc exclu qu'elle y soit, tronquée ou non, pour quelque chose dans leur étymologie. Selon L.-R. Ménager, c'est même en pays de langue romane que prit forme le titre d'*amiral* pour désigner le « commandant de la flotte ». On peut comprendre tout d'abord qu'au lendemain de la prise de Palerme (janvier 1072), qui sortait de deux siècles et demi de gouvernements arabes, le titre d'*amiratus* (= ar. أمير *amīr*, « chef, commandant ») fut donné à l'un de ses chevaliers par Robert Guiscard pour gouverner la ville :

*Reginam remeat Robertus victor ad urbem
Nominis eiusdem quodam remanente Panormi
Milite, qui Siculis datur amiratus haberi*¹³.

Ce titre fut ensuite repris par les « premiers ministres » de la cour siculo-normande¹⁴. Puis c'est en l'honneur des exploits militaires accomplis en Terre sainte au titre d'*admiratus* - ou, dans d'autres textes latins : *admiralis* -, « émir = commandant » de la flotte sicilienne, par l'*admirabilis Margaritus*¹⁵, que ce titre fut donné, notamment à Gênes, une des fortes puissances maritimes de l'époque (1^{ère} att. 1195) pour désigner ses chefs d'escadre¹⁶. Ceci explique que la nouvelle acception ne se trouve qu'en domaine roman et que le domaine arabe, notamment maghrébin, n'utilise quant à lui le mot dans cette acception que suivi du complément déterminatif « mer », ou sous sa forme romanisée *المند* *almiland*, comme nous l'avons vu précédemment.

¹³ Guillelmus APULIENSIS, *Gesta Roberti Wiscardi*, éd. Robert Wilmans, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, IX, liv. III, vers 341-343.

¹⁴ Léon-Robert MÉNAGER, *Amiratus-Ἀμειραύτης: L'Émirat et les origines de l'Amirauté (XI^e-XIII^e siècle)*, Paris : SEVPEN, 1960, 1^{ère} partie, chap. 2 : « Les émirs siculo-normands de la cour de Palerme », not. p. 25-26.

¹⁵ C'est ainsi que, pour qualifier le glorieux émir, le chroniqueur Roger de Hoveden hésitait entre *admiralis Margaritus* et *admirabilis Margaritus* (Léon-Robert MÉNAGER, *op. cit.*, p. 105).

¹⁶ Léon-Robert MÉNAGER, *op. cit.*, 2^{ème} partie, chap. 2 : « La naissance du terme "amiral" », not. p. 105-106. Comme le fait remarquer Pellegrini, *Arab.*, p. 94, cette étude confirme la thèse donnée par Michele AMARI, *Storia dei Musulmani di Sicilia*, t. 3, Catania: B. & B., 1933-39, p. 365-368.

Reste à expliquer la présence de la lettre // dans le fr. *amiral* et dans l'esp. *almirante*. Pour R. Dozy, le *-al* dans *amiral* n'est pas l'article arabe, mais la terminaison *alis* ou *alius* (Dozy, *Glos.*, p. 165). F. Corriente a une opinion similaire (*DAI*, s.v.) pour ce qui est des terminaisons dans le cast. *almirall* et ses var. *admirall*, *admirant* et *almirante*, qu'il considère comme des suffixes résultant d'une « metanalysis y sustitucion de un sufijo en el b.lat. *Amiratus*, del b.gr. *Amiras*, -amirdos, del ar. *Amīr*, **sin ninguna otra adición particularizadora (del tipo del habitualmente supuesto ar. *amīru l-baḥr*)** » [souligné O. B.]. Mais il explique la présence des préfixes *-al*, *-ad* dans les mots espagnols par une « *suposicion ultracorrecta del articulo arabe* ». Peut-être pourrions-nous étendre cette supposition au mot *amiral* en faisant l'hypothèse qu'il en était muni (**almiral*) et qu'il l'a perdu plus tard.

En résumé :

Le mot *amiral* vient, indéniablement, de l'arabe *amīr*, « chef, commandant », par la filière du byz. ἀμειραῖος et du b.lat. *admiratus*.

Il n'a aucun rapport avec les expressions *amīr al-baḥr* ou *amīr al-mā'*, « commandant sur mer » qui ne sont attestées qu'au milieu du XV^e s. ou celle, probablement plus récente, d'*amīr al-^lalī*, « commandant suprême », c'est-à-dire postérieurement à l'apparition des mots romans. L'arabe andalou connaissait seulement en effet les expressions : *qā'id al-baḥr*, *ṣāḥib al-baḥr*.

L'usage spécialisé d'*amiral* (= émir) pour « commandant de la flotte » est une création des langues romanes. La terminaison *-al* est latine. Elle n'est pas l'art. arabe défini dont le déterminé aurait disparu.

ABRÉVIATIONS & RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

On trouvera les abréviations utilisées dans le *Bulletin de la SELEFA* sur le site www.selefa.asso.fr à la page « Abréviations », les références bibliographiques aux pages « *Bibliographies : documentation technique* » et « *Bibliographies : sources littéraires & autres* ».